



FAITS SAILLANTS SUR LE RAPPORT FINANCIER 2024

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il me fait plaisir de vous présenter les faits saillants du rapport financier pour l'exercice financier se terminant au 31 décembre 2024 et tel que déposé lors de la séance du Conseil municipal du 5 mai 2025.

LE RAPPORT FINANCIER

Les états financiers de la municipalité au 31 décembre 2024 présentent des revenus de fonctionnement de 2 118 225 \$ et des dépenses de fonctionnement qui ont été de l'ordre de 1 844 191 \$. En tenant compte des différents éléments de conciliation à des fins fiscales tel que l'amortissement, le remboursement de la dette et les affectations, la Municipalité a réalisé en 2024 un excédent de fonctionnement à des fins fiscales de 30 626 \$, ce qui porte l'excédent de fonctionnement non affecté à 787 631 \$.

RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE

Les états financiers 2024 ont été audités et présentés par la firme **DANIEL TÉTREAUULT, CPA, INC.**
L'auditeur indépendant a émis l'opinion suivante :

« À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité au 31 décembre 2024, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de sa dette nette et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public. »

APERÇU DES RÉALISATIONS DE L'ANNÉE 2024

Administration

Embauche d'une ressource temporaire aux événements et soutien administratif;
Mise à jour de la Politique de prévention et de prise en charge des situations de harcèlement, de violence et d'incivilité au travail;
Mise à jour : Manuel de l'employé;
Tenue d'une journée de vaccination: grippe et nouveau vaccin contre la covid-19 : le jeudi 7 novembre 2024 à la Salle du Conseil de Saint-Louis;
Soirée reconnaissance aux bénévoles et souper de Noël employés et élus : 6 décembre 2024;

Édifice municipal :

Installation d'une antenne Wifi à l'extérieur;
Installation d'une fenêtre à battant;
Rajout de caméras dans le parc;

Garage municipal :

Dernier versement Paiement — construction du garage municipal;
Réception du montant de la subvention PRACIM : 1 421 160,00 \$
Identification du garage municipal;
Raccordement électrique du nouveau compresseur à air au garage municipal;
Achat de tables de travail en acier (établis) pour le garage municipal;
Portes ouvertes et Inauguration du garage municipal;
Installation d'un nouveau panneau électrique de 100 ampères 120/240 volt dans le local loué du nouveau garage municipal;
Installation de 2 prises 20 ampères de chaque côté de l'étable dans le local loué du garage municipal;

Transport – Voirie et Travaux publics

Achat d'un toit de protection – tracteur Kubota :
Labo Montérégie : analyses granulométriques des fondations et caractérisation environnementale de la pierre concassée -Chemin de l'Érablière;
Réparation de la machine de marquage - peinture à lignes;
Nettoyage de fossé : rang Bord-de-l'eau-Ouest;
Nettoyage de fossé : rang Prescott;
Achat d'un godet avant pour l'excavatrice;
Achat de pneus pour l'excavatrice;

Achat : Scie à béton;
Achat d'un chariot – réservoir d'eau pour la scie à béton;
Achat : Camionnette – Voirie et Travaux publics :
Achat d'une pièce pour la déchiqueteuse : tube d'extension;

Sécurité publique

Nomination des représentants de la Municipalité de Saint-Louis au sein de Régie intermunicipale Incendie Louis-Aimé-Massue – Nouvelle entente;

Loisirs et Culture

150^e anniversaire de la Municipalité : souper-spectacle le 16 novembre 2024 – Florence K en spectacle : lancement de la programmation 2025;
Achat de rideaux ignifuges : scène au Centre récréatif;
Travaux de rénovation : intérieur du Centre récréatif – murs et scène;
Travaux de rénovation : installation d'armoires de cuisine et comptoirs dans section Bar au Centre récréatif;
Achat d'un chapiteau usagé ;
Achat d'un filet de protection pour la patinoire;
Politique de la Famille – Mise à jour – Adoption;

Tel que mentionné à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élus municipaux, voici le détail de la rémunération versée aux élus pour l'année 2024.

RÉMUNÉRATION ÉLUS		
MAIRE		
Salaire de base	Allocation	Salaire annuel
11 290,33 \$	5 645,13 \$	16 935,46 \$

CONSEILLER		
Salaire de base	Allocation	Salaire annuel
3 763,44 \$	1 881,71 \$	5 645,15 \$

L'ENDETTEMENT DE LA MUNICIPALITÉ

Au 31 décembre 2024, la dette nette à long terme de la municipalité était de 2 644 087 \$ à la baisse de 298 410 \$ par rapport au 1^{er} janvier précédent et dont la charge est répartie de la façon suivante :

- À la charge de l'ensemble des contribuables : 972 314 \$
- À la charge d'une partie des contribuables : 415 960 \$
- À la charge du gouvernement du Québec : 1 073 499 \$
- Excédent accumulé affecté au remboursement : 182 314 \$

En conclusion, le rapport financier au 31 décembre 2024 démontre que la municipalité est en bonne situation financière.

Je remercie tous les membres du conseil municipal et tous les employés de la municipalité pour leur collaboration.

Yvon Daigle
Maire

Rapport présenté lors de la séance ordinaire du conseil municipal de Saint-Louis tenue le 8 septembre 2025.

Joscelyne Charbonneau
Directrice générale et greffière-trésorière